



13 JUIN 2023

LE SGEN-CFDT AVEC LES PERSONNELS AESH ET AED



L'AVENIR DES AESH ET AED NE DOIT PAS SE CONSTRUIRE SANS ELLES ET EUX !

Le Sgen-CFDT appelle les personnels AESH et AED à se mobiliser le 13 juin prochain, y compris par la grève, pour signifier que **leur avenir ne peut se jouer sans que leur parole ne soit prise en compte**.

Le CNH a émis des propositions pour l'avenir de l'école inclusive reprises par le président de la République. Parmi ces propositions, celle de regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED autour du métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE). Une telle perspective n'a pas été discutée avec les organisations représentant les personnels. Pourtant, les annonces présidentielles dictent le travail des ministères et on apprend que le travail est engagé pour ce rapprochement.

Mais les transformations du travail, et qui plus est des missions, ne peuvent se faire sans les personnels concernés.

Le statut des AESH ne cesse d'être bousculé dans le temps, des améliorations étant portées çà et là à petits pas, mais **leur statut reste précaire : temps incomplet imposé, grille de rémunération dépréciée et insuffisante, statut contractuel...**

Il est temps d'un vrai statut pour les AESH. Cela passe par :

- des **emplois permanents à temps complet sous statut de fonctionnaire** de catégorie B, avec une rémunération correspondant à celles de catégorie d'emploi de cette même catégorie B ;
- un **temps de travail revu et articulé autour de missions** ayant un sens pour les personnels, et pour les élèves ayant besoin d'être accompagnés ; un temps de travail construit en articulation avec l'ensemble des équipes professionnelles pluridisciplinaires dans les écoles et les établissements ;
- des **formations initiales et continues à la hauteur des besoins** devant la diversité des élèves à accompagner ;
- la possibilité d'un **véritable parcours professionnel** ;
- le **droit à la mobilité**.

Le Sgen-CFDT demande l'ouverture immédiate de discussions sur le statut et les missions AESH-AED telles qu'elles sont proposées par le CNH, sur le temps et les conditions de travail et la poursuite des discussions sur les rémunérations. Ces quatre éléments doivent être considérés dans leur ensemble et précisés dans un calendrier de négociation.

Le Sgen-CFDT invite les AESH et AED à prendre la parole sur leurs missions et ce qu'ils souhaitent voir évoluer dans leur statut.

Le Sgen-CFDT proposera des temps d'échange au cours de la journée du 13 juin.

